FEBB.F

FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en fevrier Vest First Trust (parts couvertes)

Aperçu du Fonds

Symbole boursier	FEBB.F
Cusip	336937115
Bourse	TSX
Date de création	25/02/2020
Frais de gestion	0,85 %
Fréquence des distributions	Annuelle
Indice de référence	S&P 500® Price Return CAD-Hedged Index
Couverture	$ US par rapport au $ CA
Valeur liquidative totale	51 424 510 $
Titres sous-jacents	Options FLexible EXchange® (OPTIONS FLEX®)
Période du résultat cible	12 mois (24/02/25 - 20/02/26)
Ratio des frais de gestion	0,95 %[1]

Titres en portefeuille	Pondération
2026-02-20 SPDR® S&P 500® ETF Trust C 5,97	103,58 %
2026-02-20 SPDR® S&P 500® ETF Trust P 599,91	0,97 %
2026-02-20 SPDR® S&P 500® ETF Trust P 539,92	-0,45 %
2026-02-20 SPDR® S&P 500® ETF Trust C 687,56	-3,92 %

Objectif de placement

Le **FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en fevrier Vest First Trust** (parts couvertes) vise à procurer aux porteurs de parts (les « **porteurs de parts** ») un rendement (avant les frais, les taxes et les impôts) qui correspond au rendement lié au cours du fonds SPDR® S&P 500® ETF Trust (le « **FNB référence**» ou « **SPY** »), jusqu'à concurrence d'un plafond de 14,60 % (avant les frais, les taxes et les impôts) tout en appliquant une marge de protection touchant la première tranche de 10 % (avant les frais, les taxes et les impôts) d'une baisse du cours du FNB référence, au cours d'une période appelée la « période du résultat cible ». Le conseiller en valeurs couvrira généralement par rapport au dollar canadien la quasi-totalité de l'exposition au dollar américain de la partie du portefeuille du FNB First Trust attribuable aux Parts couvertes du FNB First Trust.

Avantages potentiels

Résultat cible : Le fait de cibler l'exposition et de définir les niveaux de protection contre les baisses sur une certaine période élimine une partie de l'incertitude entourant les placements dans des titres de capitaux propres.

Aucun risque de crédit bancaire : Les titres sous-jacents seront constitués d'options FLexible EXchange® (les « options FLEX®») émises et dont le règlement est garanti par l'Options Clearing Corporation (l'« OCC »). Les options FLEX ne sont pas exposées au même risque de crédit non garanti que celui auquel sont exposées les banques émettrices et qui est associé aux produits structurés.

Structure perpétuelle : Le plafond et la marge de protection sont ajustés chaque année à la fin de chaque période de résultat. Cependant, les investisseurs peuvent détenir des parts du fonds indéfiniment dans le cadre d'une stratégie de placement à long terme. Le plafond et la marge de protection pour chaque période de résultat ultérieure différeront probablement de ceux de la période de résultat initiale.

Volatilité limitée : Procurer une exposition aux titres de capitaux propres moyennant une volatilité moindre. L'exposition au rendement lié au cours du SPY grâce à des options FLEX peut procurer un profil de rendement moins volatil que le FNB référence et, une fois combiné à la marge de protection contre les baisses, offrir un outil de gestion de portefeuille attrayant.

Flexible, liquide et transparent : Le fonds offre l'aspect pratique et la souplesse de négociation d'un FNB ainsi que la liquidité quotidienne. Les positions sur options, ainsi que les autres marges de protection et plafonds sont publiés tous les jours sur le site Web de First Trust Canada, conjointement avec des outils auxquels on peut se référer lorsqu'on effectue des placements à l'intérieur d'une période.

Niveau de risque

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est **faible à moyen**, selon la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'une indication du niveau de volatilité du FNB dans le futur. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un niveau de risque faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique sur les facteurs de risque dans le prospectus du FNB.

Rendement annualisé	1 mois	3 mois	6 mois	année en cours	1-ans	3-ans	5-ans	10-ans	Depuis la création
Valeur liquidative (parts couvertes)	0,85 %	4,13 %	13,56 %	10,02 %	12,68 %	15,07 %	11,69 %	-	10,43 %

[1] États financiers annuels audités et rapport de la direction sur le rendement du fonds en date du 31 décembre 2024

First Trust Canada

FEBB.F

FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en fevrier Vest First Trust (parts couvertes)

CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

Le FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en fevrier Vest First Trust (parts couvertes) est géré selon une « stratégie du résultat cible », où les résultats de placement sont déterminés à l'avance, en fonction du rendement du FNB référence. Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des options FLEX®, qui reflètent le rendement du FNB référence. Les options FLEX® sont des contrats personnalisés sur des titres ou des options indicielles qui se négocient à une bourse de valeurs, mais qui donnent aux investisseurs la possibilité de personnaliser les principales modalités de leurs contrats comme les prix d'exercice, les styles et les dates d'échéance. Chaque année, le premier jour de chaque nouvelle période de résultat, le fonds est rééquilibré au moyen d'un placement dans un nouveau lot d'options FLEX® qui procurera la marge de protection et le plafond pour la nouvelle période de résultat. Pour chaque période de résultat, le fonds construira un portefeuille d'options FLEX® de vente et d'achat achetées et vendues. Les exemples ci-après illustrent les profils de rendement de fonds prévus sur un an.

•FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en fevrier Vest First Trust
Profil de rendement sur un an

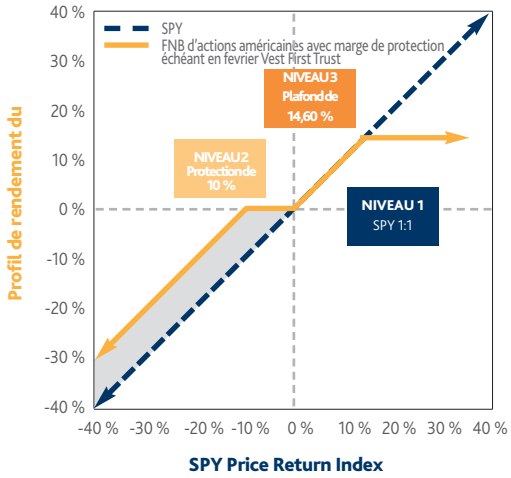

EXEMPLE ILLUSTRANT LES SCÉNARIOS POSSIBLES CONCERNANT LE RENDEMENT TOTAL LIÉ À LA VL SI LES PARTS SONT DÉTENUES PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DU RÉSULTAT CIBLE

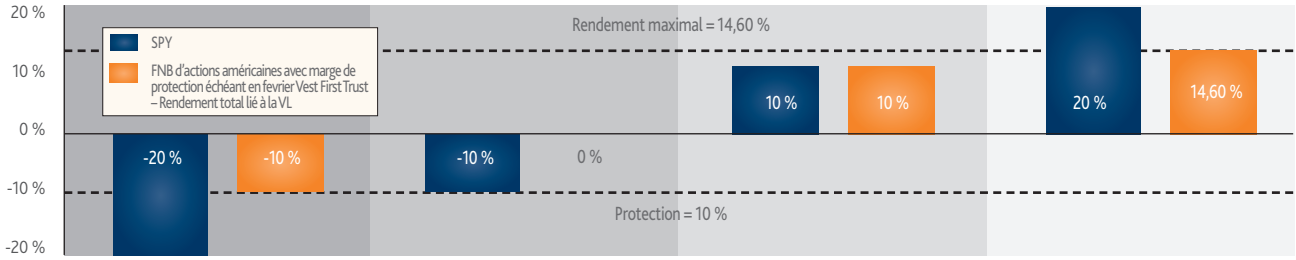

Baisse de 20 %
Comme la première tranche de 10 % des pertes est protégée, le rendement total lié à la VL du fonds serait de -10%.

Baisse de 10 %
Comme la première tranche de 10 % des pertes est protégée, le rendement total lié à la VL du fonds serait de zéro.

Hausse de 10 %
Comme la hausse est inférieure au rendement maximal, le rendement total lié à la VL du fonds serait de 10 %.

Hausse de 20 %
Comme le rendement maximal est de 14,60 %, le rendement total lié à la VL du fonds serait de 14,60 %.

Le graphique ci-dessus n'est présenté qu'à des fins d'illustration et ne constitue pas une indication d'un placement réel. Il vise à illustrer les résultats possibles à la fin de la période de résultat et est fondé sur des rendements hypothétiques. Il ne tient pas compte du versement de frais, taxes ou impôts. Il se pourrait que le fonds ne puisse réaliser les rendements hypothétiques indiqués ci-dessus.

FEBB.F chercher à protéger les investisseurs contre les pertes d'au plus -10 % au cours de la même période.

À propos de First Trust

First Trust Canada est le fiduciaire, le gestionnaire et le promoteur du fonds. First Trust Canada et ses sociétés affiliées, First Trust Advisors LP («FTA»), le conseiller en valeurs du fonds, un gestionnaire de portefeuille inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et un conseiller en placement inscrit auprès de la US Securities Exchange Commission et de First Trust Portfolios LP ("FTP"), courtier inscrit auprès de la FINRA, sont des sociétés privées qui fournissent divers services de placement. FTA total de son actif sous surveillance ou sous gestion d'environ 304,24 milliards de dollars américains.

Un placement dans un FNB peut donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement dans ceux-ci. Les taux de rendement indiqués constituent les antécédents de rendements totaux composés annuels, lesquels comprennent la fluctuation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de placement, des autres frais facultatifs et des taxes et impôts payables par le porteur de parts qui donnent lieu à une réduction du rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

First Trust Canada

Vest Financial LLC (« Vest ») est le sous-conseiller du Fonds et est responsable de la gestion du portefeuille du Fonds.